



Etude

L'identification des vélos

Etat des lieux du dispositif après 2 ans d'application

Janvier 2024

L'Union Sport et Cycle pour le compte de l'APIC

APiC.

Méthodologie et objectifs

L'étude a été réalisée de décembre 2023 à janvier 2024 par l'Union Sport et Cycle pour le compte de l'association de promotion et d'identification des cycles et de la mobilité (APIC)

Pour cette étude, nous avons interrogé un échantillon **de 395 magasins spécialisés cycle** (dont l'activité principale est la vente et la réparation de vélos) répartis dans toute la France.

L'objectif de l'étude est d'évaluer **la notoriété de l'obligation de marquage** des cycles et de mieux **comprendre son application au quotidien** par les professionnels du secteur. Nous avons également interrogé les structures qui ne mettaient pas en place son application, pour identifier les éventuels freins à la mise en œuvre.

Sommaire

Après un rappel méthodologique, vous retrouverez les principaux résultats de l'étude au sein des 3 parties ci-contre.

Table des matières

01

Notoriété et mise en application

02

La mise en place de l'identification dans les magasins

03

Les réfractaires (*magasins qui n'ont pas mis en place l'identification*)

1

NOTORIÉTÉ ET MISE EN APPLICATION

LA CONNAISSANCE DE L'OBLIGATION DE MARQUAGE

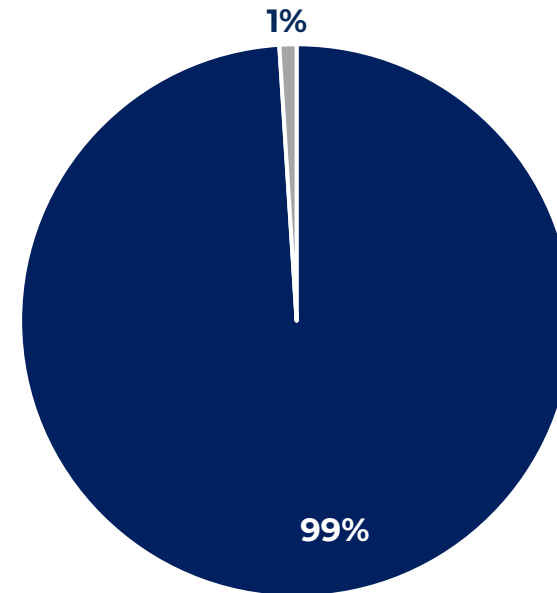
L'identification, un dispositif très largement connu des magasins spécialisés

99%*

Des professionnels déclarent
connaître l'obligation
d'identification

*Note de lecture : Il est possible qu'un effet « bon élève » biaise ici les résultats. On peut penser que les professionnels qui connaissent le marquage sont plus enclins à répondre

Aviez-vous connaissance de cette obligation d'identification de marquage ?



LA MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE MARQUAGE

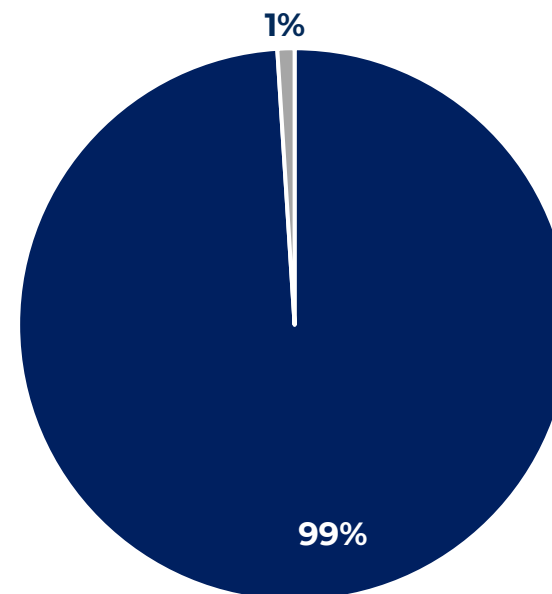
L'identification, un dispositif fortement appliqué par les magasins spécialisés

99%*

Des répondants ont mis en place
l'identification de marquage au
sein de leur magasin

*Note de lecture : même effet « bon élève » que la slide précédente

Est-ce que vous avez mis en place cette obligation dans votre magasin ?



2 LA MISE EN PLACE DE L'IDENTIFICATION DANS LES MAGASINS



Cette partie concerne uniquement les magasins qui ont mis en place le marquage

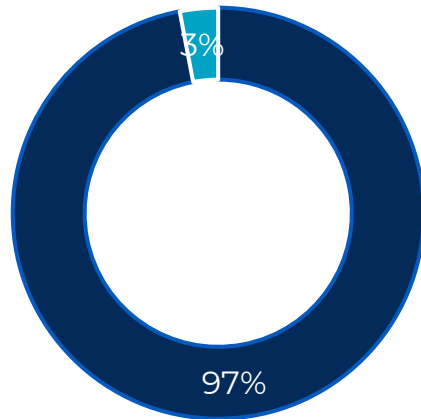
FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS DE MARQUAGE

L'identification, 2 obligations, 2 étapes pour les commerçants

Enregistrement

97%

Des magasins enregistrent systématiquement leurs vélos vendus

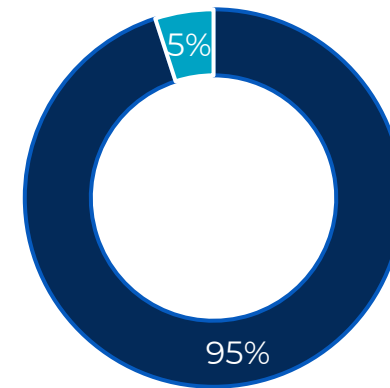


- Tout le temps
- Occasionnellement

Marquage

95%

Des magasins marquent systématiquement leurs vélos vendus



- Tout le temps
- Occasionnellement

LE PROCESS D'ENREGISTREMENT ET DE MARQUAGE

L'identification, un service proposé principalement pendant la vente d'un vélo

Enregistrement

71%

Des opérations d'enregistrement sont réalisées pendant la vente

Avant la vente

7%

Pendant la vente

71%

Après la vente

22%

Marquage

58%

Des opérations de marquage sont réalisées pendant la vente

Avant la vente

33%

Pendant la vente

58%

Après la vente

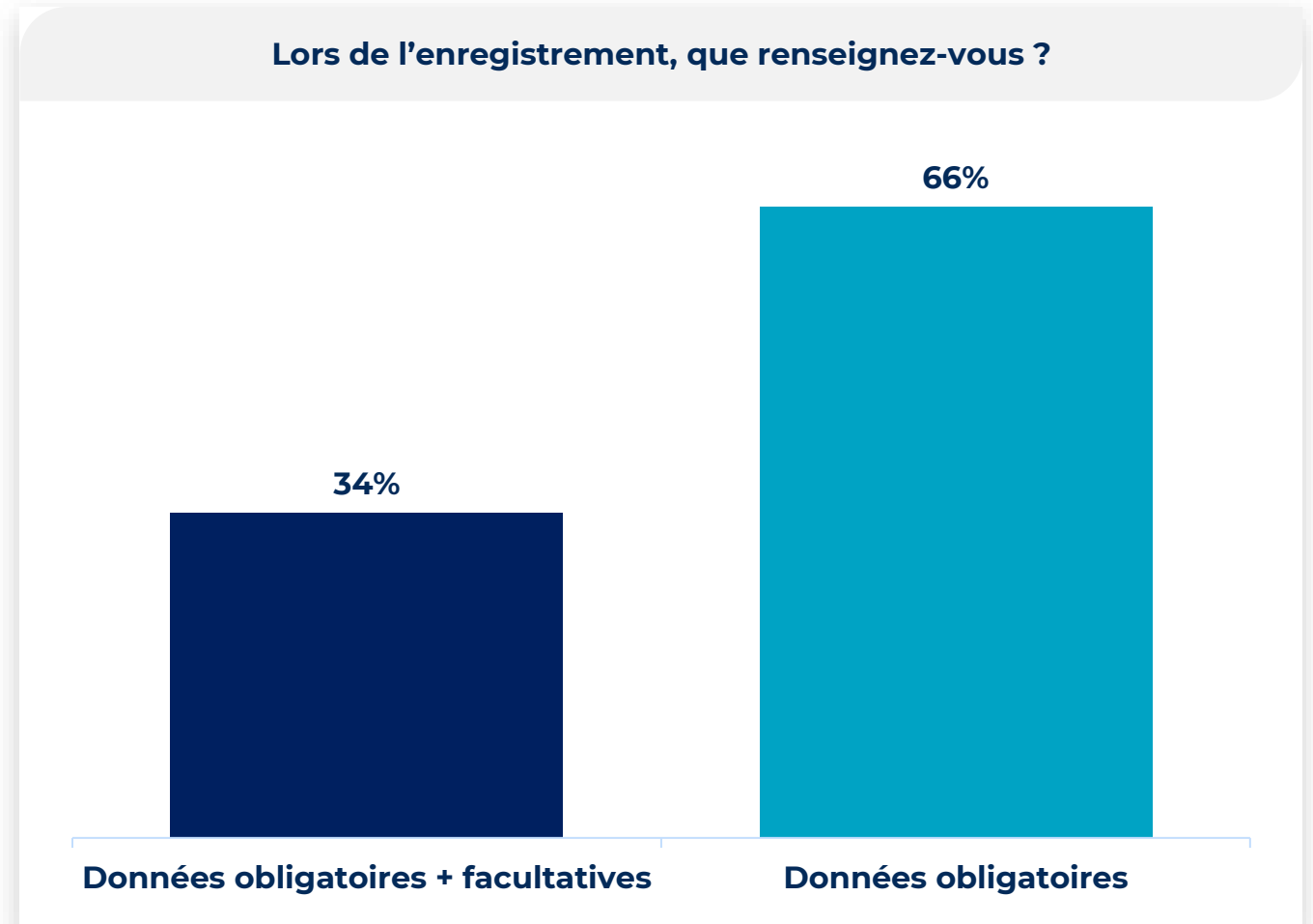
9%

DONNÉES RENSEIGNÉES LORS DE L'ENREGISTREMENT

Sensibiliser davantage à l'intérêt de l'enregistrement des données facultatives

66%

Des magasins remplissent uniquement
les données obligatoires

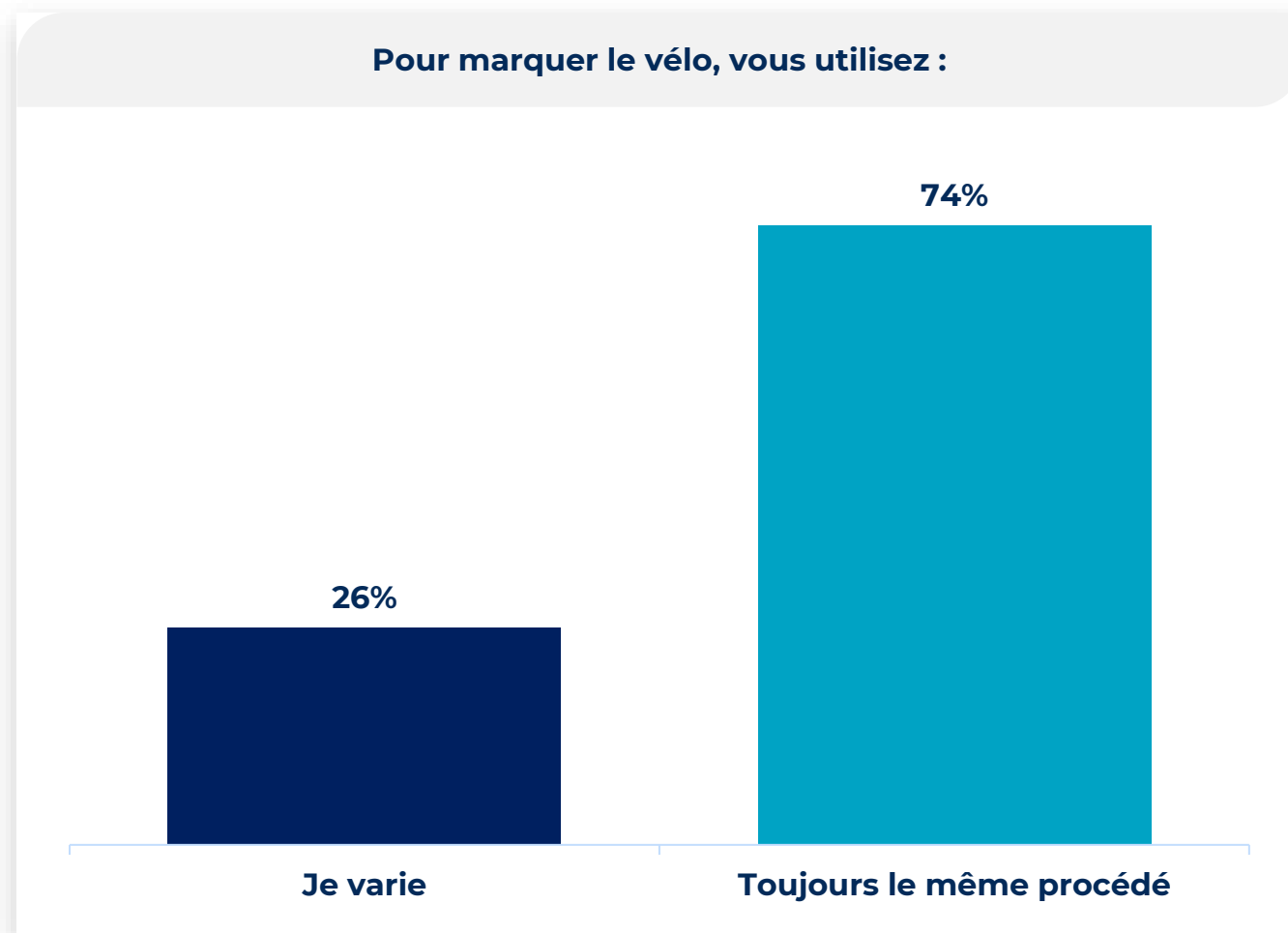


VARIATION DE PROCÉDES DE MARQUAGE

L'identification majoritairement appliquée via un procédé unique

74%

Des magasins utilisent toujours le même procédé de marquage



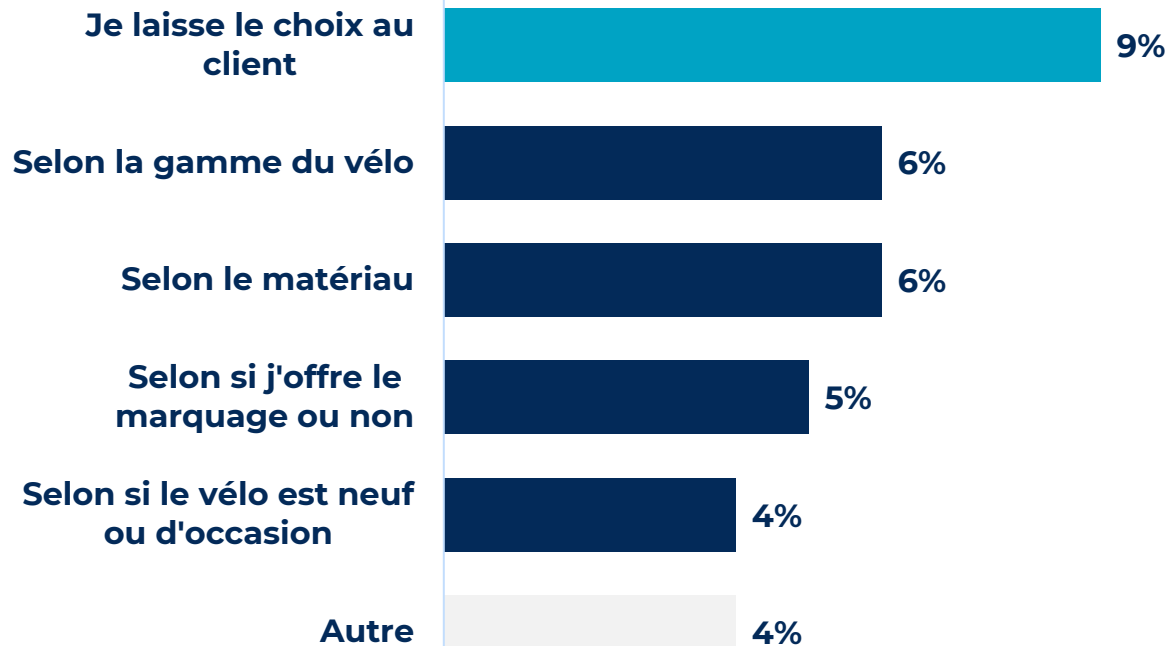
LES DIFFÉRENTES VARIATIONS DE MÉTHODE

Choix du procédé d'identification, peu de liberté laissée aux clients

9%

Parmi les 26% qui ont plusieurs méthodes d'identification, 9% laissent le choix au client

Comment choisissez-vous le marquage ?
Base : Ceux qui varient entre plusieurs méthodes



OPÉRATEURS DE MARQUAGE

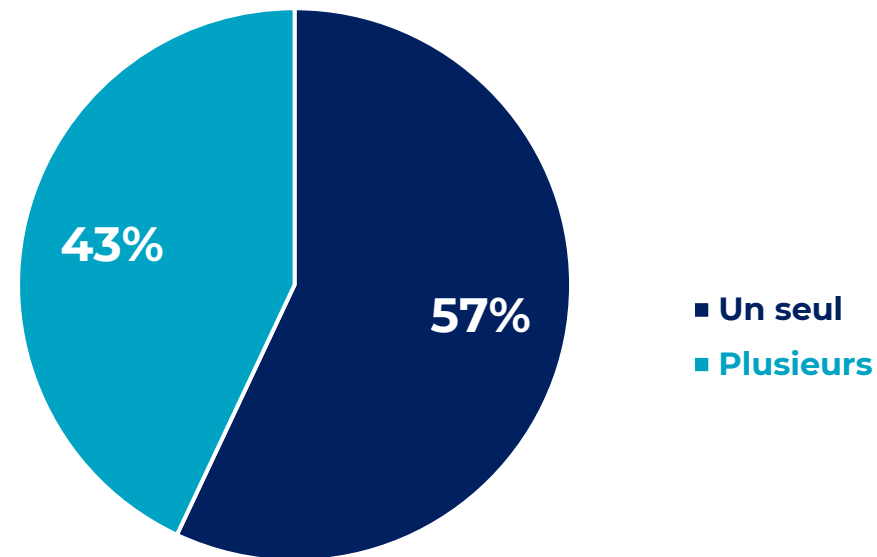
Diversité d'opérateurs de marquage, plusieurs interlocuteurs pour les commerçants

43%

Des répondants travaillent avec plusieurs opérateurs de marquage

La principale raison invoquée est que plusieurs opérateurs, parmi lesquels Bicycode et Moustache, marquent d'office leurs vélos neufs

Travaillez-vous avec un seul ou plusieurs opérateurs de marquage ?



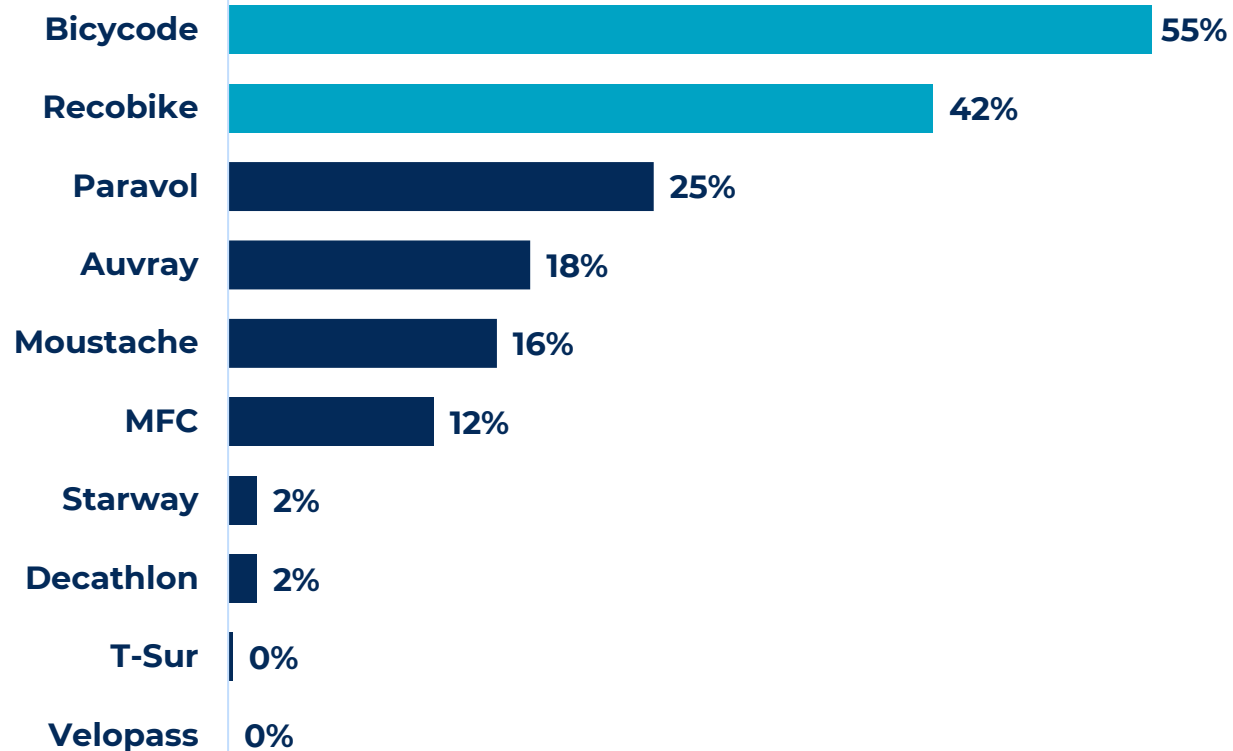
OPÉRATEURS DE MARQUAGE (BIS)

Deux opérateurs privilégiés par les magasins spécialisés, Bicycode et Recobike

55%

Des magasins spécialisés travaillent avec Bicycode, que ce soit en tant qu'opérateur unique ou parmi d'autres opérateurs

Avec quel(s) opérateur(s) travaillez-vous ?

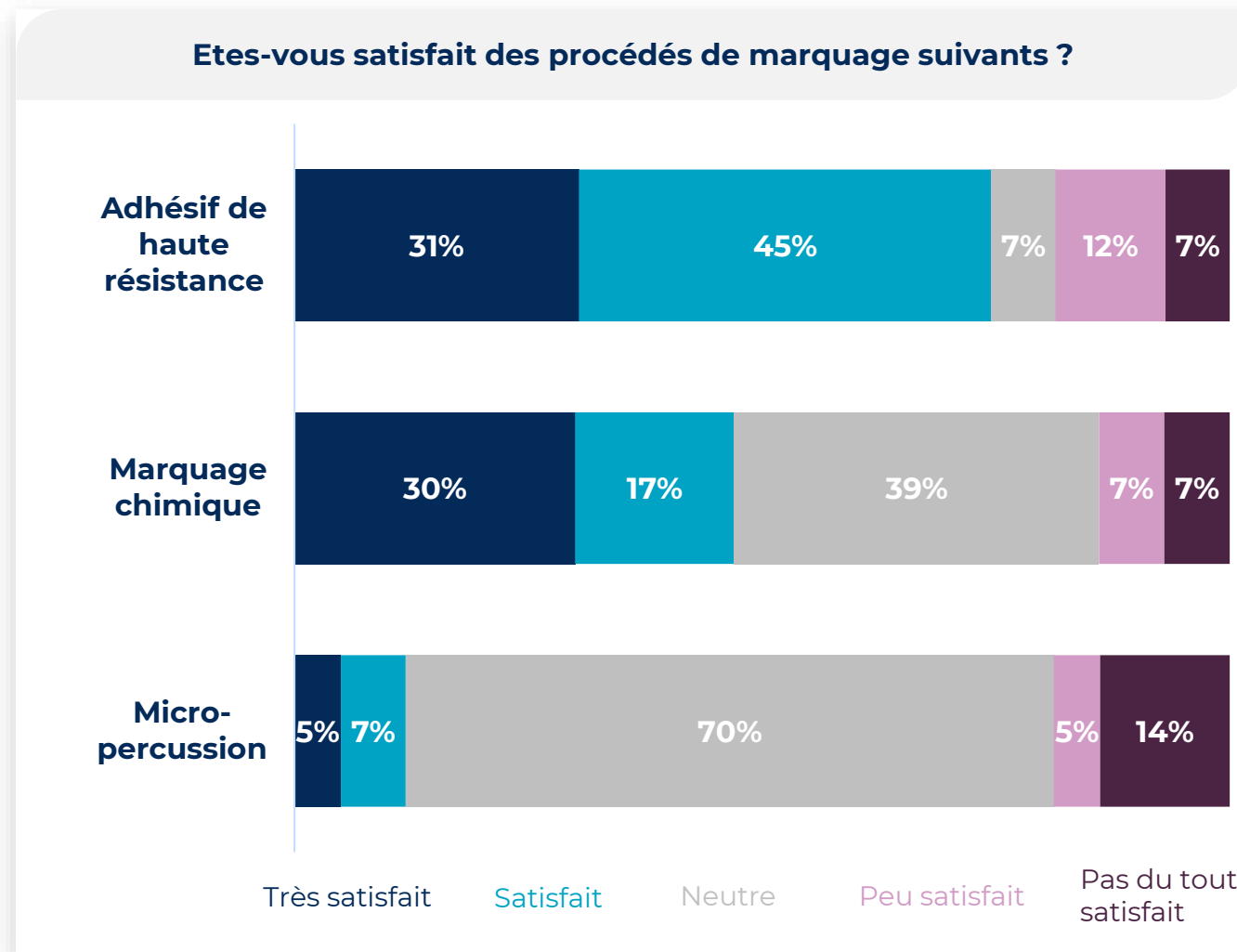


SATISFACTION DES PROCÉDÉS DE MARQUAGE

L'étiquette, un procédé plébiscité par les magasins spécialisés

76%

Des magasins spécialisés sont satisfaits de l'adhésif de haute résistance en tant que procédé de marquage



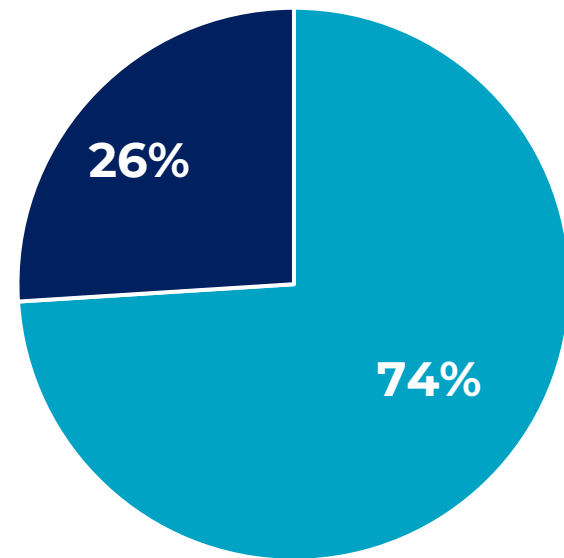
INTERFACE UTILISÉE POUR ENREGISTRER LES DONNÉES

Logiciel de caisse, une interface peu utilisée par les magasins spécialisés

74%

Des répondants utilisent
l'interface de leur opérateur
d'identification agréé

Pour enregistrer les données des propriétaires, utilisez-vous l'interface :



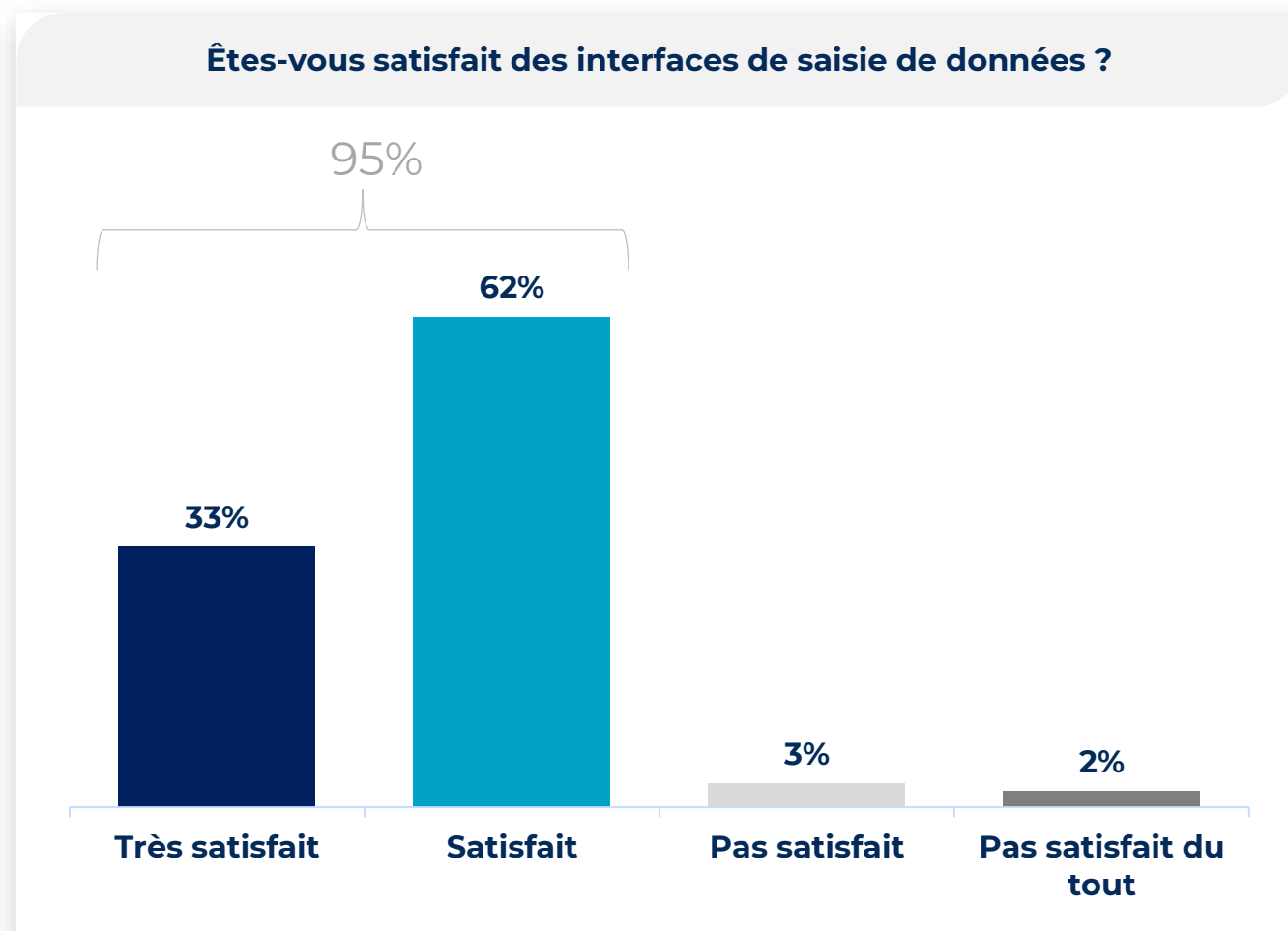
- De votre opérateur agréé
- D'un éditeur de logiciel de caisse

SATISFACTION DES INTERFACES

Interfaces de saisie, un retour d'expérience positif

95%

Des magasins sont satisfaits des interfaces de saisie de données

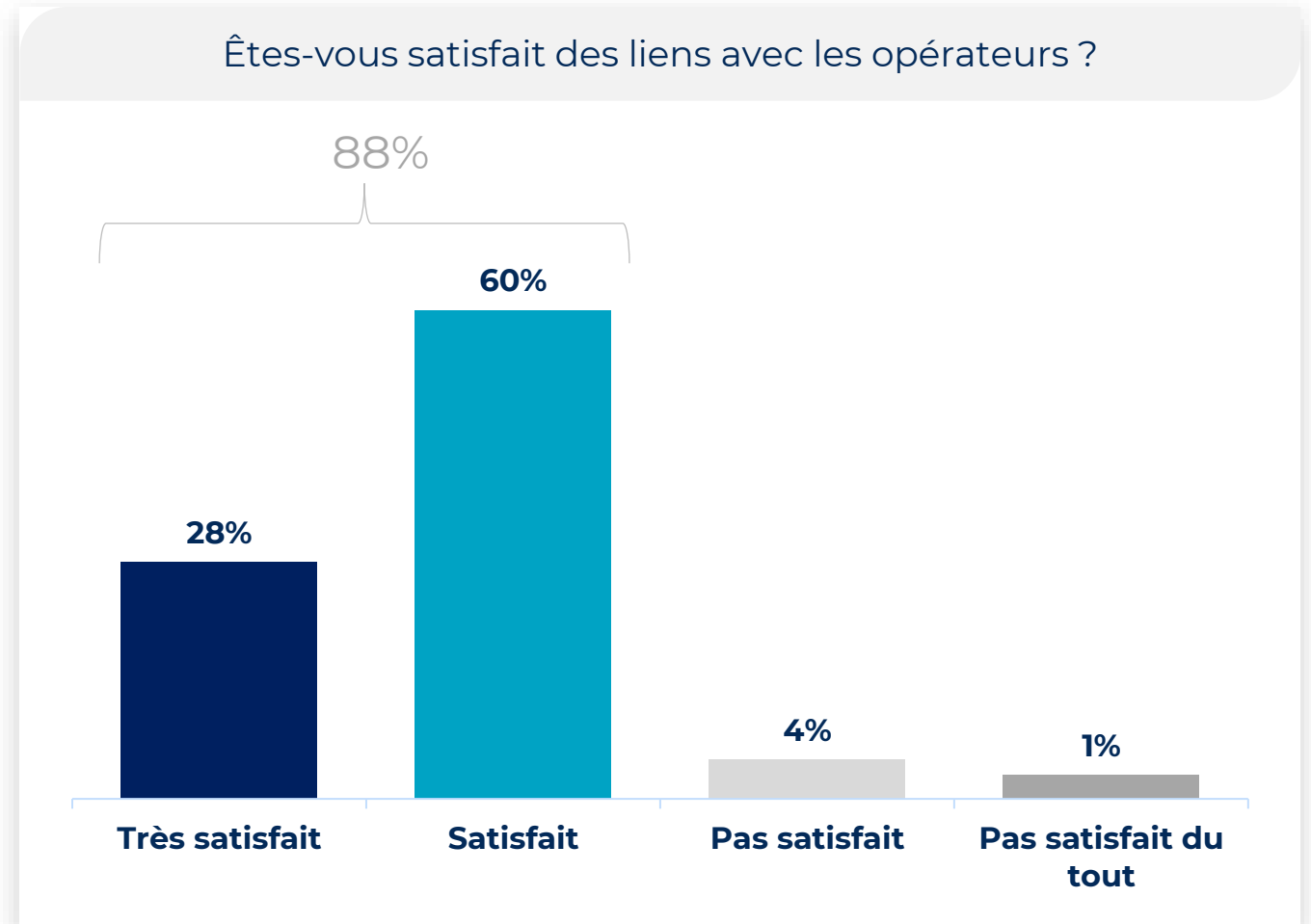


SATISFACTION DU LIEN AVEC LES OPÉRATEURS

Les opérateurs, un interlocuteur et une assistance, appréciés par les commerçants

88%

Des magasins sont satisfaits du lien qu'ils entretiennent avec les opérateurs



3

LES RÉFRACTAIRES



Cette partie concerne uniquement les magasins qui ne mettent pas en œuvre l'identification.
Attention : cela concerne 13 répondants uniquement, les résultats sont donc à analyser avec précaution

RAISONS DE LA NON-MISE EN PLACE DE L'IDENTIFICATION

Frein au dispositif, le manque d'informations



13 répondants seulement

Pour quelles raisons n'avez-vous pas mis en place l'identification des cycles ?

5

*Manque d'information sur le procédé
Je ne sais pas comment faire*

3

Manque de temps lors de la vente

3

*Les gens ne la demandent pas
Les gens la refusent*

1

Manque de contrôle

AXES D'AMELIORATION

Gagner en efficacité et en facilité

Auriez-vous des axes d'amélioration à nous transmettre afin d'améliorer les process d'identification et la mise en œuvre de cette réglementation ?

50%

Le marquage ne sert à rien, il part trop facilement

12%

Le marquage est chronophage pour nous

8%

Le marquage devrait être gratuit

30%

Autres idées

1.

L'obligation d'identification est un dispositif pleinement intégré dans le quotidien des magasins spécialisés. Le marquage et l'enregistrement des données sont deux étapes clés réalisées au moment de la vente du vélo.

2.

A l'heure actuelle, 3 types de procédés d'identification existent mais les magasins en utilisent majoritairement qu'un seul. L'étiquette adhésive est principalement apposée, laissant rarement la possibilité à l'utilisateur d'opter pour le procédé de son choix. Les magasins semblent très satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec les opérateurs et les outils mis à leur disposition.

3.

Deux principaux axes d'amélioration :

- Gagner en visibilité pour capter les quelques structures hors dispositif, mais aussi pour favoriser le marquage après la vente (marché de l'occasion)
- Renforcer la fiabilité de certains procédés d'identification pour véhiculer une image positive du dispositif

Une étude réalisée par :



Opérée par :



Janvier 2024

Contacts

Jean-Philippe FREY

RESPONSABLE
Pôle Intelligence Economique
Union Sport et Cycle

@jp.frey@unionsportcycle.com

Joëlle LAFITTE

DELEGUEE GENERALE
Apic Association

@joelle.lafitte@apic-asso.com